BIO en Hauts-de-France

# LABienvenue

La lettre d'information de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

N° 102 • mai 2025 • www.bio-hautsdefrance.org

## LA FÉVEROLE BIO S'INVITE DANS NOS ASSIETTES

# ÉDITO
# DE SOPHIE TABARY, PRÉSIDENTE

Forte d'un conseil d'administration renouvelée, notre association est en selle pour cette nouvelle année. Les nouveaux statuts ont été votés et acceptés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire, et c'est donc avec encore plus de transversalité et de démocratie interne que nous abordons les défis de la bio dans notre région.

Le beau temps (trop beau, certes, le fait est que nous attendons tous la pluie...) nous a laissé des marges de manœuvre pour les gros travaux de printemps.

C'est donc sans trop de complexes que j'espère à la fois concilier du soleil pour Terr'eaubio le 17 juin et VOTRE PRESENCE sur l'événement (en général, les deux ne sont pas compatibles, mais cette année, on y croit !).

Après trois ans de crise, nous voyons cet événement comme l'occasion de nous retrouver, de souffler un peu, et de fêter comme il se doit les 40 ans du Label, avec tous les partenaires qui font la bio au quotidien.

L'occasion aussi de rencontrer Laure Verdeau, directrice de l'Agence Bio, et l'un de nos nouveaux présidents, Olivier Chaloche.

Nous nous tiendrons aussi à votre disposition, pour pouvoir échanger avec les nouveaux administrateurs et l'ensemble de l'équipe.

Rendez-vous à 10h pour l'inauguration, et tout au long de la journée. Hâte de vous y retrouver ! Et n'oubliez pas que ce sont ces temps de rencontres qui nous permettent de faire remonter vos idées, vos envies, vos problématiques.

Que Bio en Hauts-de-France, c'est d'abord vous, et qu'ensemble, on a du pain bio sur la planche !


BIO en Hauts-de-France

Bio en Hauts-de-France est soutenue par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Conseil régional Hauts-de-France, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et les Conseils départementaux de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme.

**Siège social, site Phalempin**
26, rue du Général de Gaulle
59133 Phalempin · T 03 20 32 25 35

**Site Amiens**
14, rue du 8 mai 1945
80090 Amiens · T 03 22 22 58 30

**Organisme de conseil indépendant**
**N° Agrément PI01462**

**www.bio-hautsdefrance.org**
Youtube | Facebook | Insta

**LABienvenue [ N°102]**

La lettre des actualités de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

Directeur de la rédaction : Sophie Tabary

Comité de rédaction : Margaux Amblard, Simon Hallez, Jean-Baptiste Pertriaux, Tessa Durand

**Maquettage :** Bio en Hauts-de-France

**Crédits Photos :** Bio en Hauts-de-France, Matthieu Chanel, Atypix GAB44, Adobe stock.

**Imprimeur :** Imprimerie Daddy Kate sur papier certifié PEFC

**Numéro ISSN :** 2431-1049.

Imprimé en 1650 exemplaires.


## SOMMAIRE


2 • EDITO

3 • RÉSEAU EN RÉGION
À DOUAISIS AGGLO, UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TOURNÉE VERS L'AVENIR (80) //APPEL À INITIATIVE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE // LA FÊTE DU LAIT BIO, C'EST LE DIMANCHE 15 JUIN ! // LE CHIFFRE DU MOIS

4 • RÉSEAU NATIONAL
IL EST URGENT DE GÉNÉRALISER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE SUR TOUTES LES AIRES D'ALIMENTATION DE CAPTAGE D'EAU POTABLE // ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FNAB // TOUT SAVOIR SUR LA PAC 2025 ET LES AUTRES AIDES À L'AB

5 • ACTUS DES PROJETS
LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

6-7 • LE TOUR DE LA QUESTION
LA FÉVEROLE BIO POUR L'ALIMENTATION HUMAINE : UNE RÉALITÉ EN HAUTS-DE-FRANCE

8 • OPTIMISATION DES SYSTÈMES
L'AGRICULTURE BIO, UN ALLIÉ DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

9 • FILIÈRES
FILIÈRE VIANDES BIO : UNE RELANCE COLLECTIVE

10 • TERRITOIRES
QUAND LES COLLECTIVITÉS S'ENGAGENT : SENSIBILISER À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE PAR DES ACTIONS INNOVANTES

11 • PORTRAIT DU MOIS
GLADYS DENIS, ÉLEVEUSE DE CHÈVRES À MERCK-SAINT-LIÉVIN (62)

12 • AGENDA
TERR'EAU BIO, LE SALON PRO DE LA BIO REVIENT !

# À DOUAISIS AGGLO, UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TOURNÉE VERS L'AVENIR

**C'est à ARKEOS sur le territoire de Douaisis Agglo (59) que nous avons choisi d'organiser notre Assemblée Générale le 29 avril dernier. Dans un contexte où les vents contraires sont nombreux, nous avions envie de nous réunir dans un territoire bienveillant et engagé aux côtés des agriculteurs bio et solidaire de notre projet de transition.**

L'accueil de Jean-Luc Hallé, Vice-Président, a permis de rappeler les nombreux dispositifs menés en faveur de l'agriculture biologique et notamment des dispositifs financiers innovants tels que des aides directes aux producteurs bio, la réflexion en cours pour faire émerger un Paiement pour Service Environnemental et de Santé, ou encore des aides majorées pour les restaurateurs s'approvisionnant en produits bio du territoire. La participation de Thierry Lebrun, directeur Banque des Transitions au Crédit Agricole Nord de France a permis de partager les réflexions actuelles du secteur bancaire pour être davantage au rendez-vous de la transition : formation des collaborateurs pour mieux intégrer les enjeux de transition en particulier au niveau des filières dans les services bancaires ou encore création d'un prêt bonifié pour les agriculteurs bio…

Par ailleurs, nous sommes particulièrement fiers d'avoir reçu 4 candidatures pour intégrer chacun des 3 collèges du conseil d'administration de Bio en Hauts-de-France, signe d'un dynamisme de notre vie associative. Rendez-vous dans notre prochaine LABienvenue pour les découvrir.

## LE CHIFFRE DU MOIS

# 40

**Le label BIO fête ses 40 ans en 2025 !** A cette occasion, la Région Hauts-de-France, la DRAAF et les Agences de l'eau organisent dans le cadre du Plan Bio un colloque « Quelles contributions de la bio à la préservation des ressources naturelles, du climat et de la santé ? », le 30 septembre à l'Hôtel de région à Lille. Ce colloque fera le tour de a littérature scientifique sur les externalités de l'agriculture biologique, avec des interventions de grands témoins. Save the date !

# LA FÊTE DU LAIT BIO, C'EST LE DIMANCHE 15 JUIN !

Au menu : un petit-déjeuner 100 % bio avec du pain du fournil voisin, du lait frais tiré du matin, des fromages locaux, ou encore confitures maison… Ce sera l'occasion également d'assister à des démonstrations de traite des vaches, participer à des ateliers de fabrication artisanale, et échanger sur la réalité du métier d'agriculteur bio. La Fête du lait bio se déroulera à la ferme du Piopot chez Simon et Aude Meura à Féron (59) et chez Clément Coussement et la fromagerie Beaudoin à Villers-sur-Auchy (60).

**Et si c'était votre ferme l'année prochaine ? Tenté.e par l'expérience, vous vous demandez comment se déroule une journée ? Rendez-vous dans l'une des fermes organisatrices pour vivre en direct cet événement convivial !**

# APPEL À INITIATIVE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

**Pour la 8ème année consécutive, la DRAAF, la Région Hauts-de-France et les Agences de l'eau Artois Picardie et Seine Normandie lancent conjointement l'Appel à Initiatives au Développement de l'Agriculture Biologique (AIDAB) en région Hauts-de-France.** Vous êtes producteurs et souhaitez investir ensemble dans un outil de transformation, séchage, stockage, découpe… ? Vous souhaitez participer à l'émergence de nouvelles filières en région ? Vous êtes une entreprise et souhaitez créer une nouvelle gamme de produits bio à partir d'un approvisionnement régional ? Vous souhaitez vous réunir entre producteurs, transformateurs, distributeurs pour réfléchir ensemble à de nouvelles formes de distribution ? Vous souhaitez relocaliser et diversifier vos circuits de commercialisation ?

Cet appel à projet est fait pour vous ! Si vous le souhaitez, Bio en Hauts-de-France est là pour vous accompagner. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 22 juin 2025. PLUS D'INFORMATIONS SUR CET AIDAB SUR LE SITE DE LA DRAAF.

# IL EST URGENT DE GÉNÉRALISER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE SUR TOUTES LES AIRES D'ALIMENTATION DE CAPTAGE D'EAU POTABLE

**Les pollutions diffuses d'origine agricole sont responsables de 41 % des abandons de captages d'eau potable. Attendue depuis 2 ans, la Ministre de la Transition écologique a présenté une feuille de route pour préserver ses captages.**

Celle-ci s'avère floue et sans réelles actions pré-ciblées. La FNAB attend des concertations à venir des mesures ambitieuses pour développer la bio sur 100% des aires de captages car l'efficacité de ce mode de production pour protéger la qualité de l'eau n'est plus à démontrer.

## Une feuille de route qui ressemble à une coquille vide

La feuille de route présentée jeudi dernier en Comité National de l'Eau devait dessiner une stratégie concrète pour sécuriser l'ensemble des captages d'eau potable français. Elle se cantonne à un calendrier de concertations, alors même que les leviers actionnables pour sauver la qualité de l'eau sont connus. Rappelons que l'agriculture biologique, en se passant de pesticides de synthèse, est le seul modèle agricole qui permet de produire une alimentation saine, tout en protégeant la qualité de l'eau. Or, en 2023, seules 4% des surfaces d'alimentation de captages étaient couvertes par une MAEC ou une aide à l'agriculture biologique.

*"On fait comme si on ne connaissait pas les mesures qui permettent de protéger la qualité de l'eau. On perd un temps précieux alors qu'on sait que la bio est la solution évidente pour sauver les aires d'alimentation de captages."* **argue Stéphane Rozé, membre du Comité National de l'Eau au titre de la FNAB.**

La FNAB, en tant que membre du groupe national captage, constitué pour mettre en œuvre la feuille de route, fera entendre sa voix pour qu'une politique de l'eau adaptée à l'urgence sanitaire et environnementale, soit enfin adoptée.

## La bio, seul rempart efficace à la fermeture des aires de captages

D'après le rapport interministériel IGAS, IGEDD, CGAAER[1], le soutien à un écorégime fort dans la prochaine PAC pour l'agriculture biologique, est le moyen le plus efficace pour protéger les aires de captages.

*« Les bio sont les premiers producteurs d'eau potable. Il faut impulser une dynamique forte en faveur de la bio sur les aires d'alimentation de captage, en garantissant des revenus et des débouchés aux agriculteurs bio. C'est un enjeu de santé publique »* **prévient Stéphane Rozé.**

La FNAB réitère ses demandes en faveur du développement de la bio sur l'ensemble des aires de captage, à savoir : un écorégime bio à 145 €/ha/an et une augmentation du crédit d'impôt bio à 6000 euros par exploitation.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FNAB

**Les 22 et 23 avril derniers, la FNAB a tenu son Assemblée Générale annuelle à Clermont-Ferrand. Près de 150 participants ont assisté à un colloque dédié aux perspectives du marché bio et à l'avenir des filières.**

Jérémy Robiollo, de Xerfi Specific, a ouvert les échanges en analysant les grandes tendances du marché alimentaire : montée en puissance de la consommation hors domicile, recul des dépenses alimentaires au profit des services, et vieillissement de la population.

Une table ronde riche a réuni élus, professionnels de la distribution et producteurs, avec notamment Eric Piolle (maire de Grenoble), Frédéric Faure (Biocoop), Claire Rock (Sabarot), et Sébastien Courtois (Sodiaal Sud Est), autour des défis à relever pour consolider les filières bio.

Conformément aux statuts de la FNAB, une nouvelle présidence de quatre ans a commencé. Philippe Camburet passe la main pour le mandat 2025-2029 à un nouveau binôme présidentiel : Loïc Madeline et Olivier Chaloche.

## Tout savoir sur la PAC 2025 et les autres aides à l'AB

**Bio en Hauts-de-France a organisé un webinaire d'information sur les aides avec au programme : la PAC et les nouveautés 2025, les aides spécifiques à la bio et les dispositifs d'aide à l'investissement. A retrouver sur notre chaine Youtube.**

# LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

**CULTURES INNOVANTES :** Le projet se clôture ! Retrouvez les conclusions sur notre site et venez échanger lors du tour de plaine prévu le 2 juin à Jeancourt (02) : nouvelles associations en lentille, et pois chiche inoculé. Le projet se poursuit avec Biocer sur les semences fourragères (BioSem). L'objectif : acquérir des références technico-économiques et sécuriser la collecte afin de développer les surfaces de production en région pour plus d'autonomie. Les graines ciblées sont : trèfle, luzerne, sainfoin, serradelle, radis fourrager, phacélie. Hélène peut vous en dire plus : **h.plumart@bio-hdf.fr.**

**P.A.N.I.E.R.S. :** Le dispositif se déploie sur de nouveaux territoires (notamment les communautés d'agglomération d'Hénin Carvin et du Saint Quentinois). En parallèle, de nouvelles modalités d'accompagnement des usagers sont testées sur les autres territoires engagés : proposition de recettes lors des distributions de paniers, échanges sur les prix, expérimentation d'outils de démocratie alimentaire… Enfin, une dizaine d'intervenants réguliers ont été formés aux spécificités de la bio. Une évaluation participative des impacts du dispositif démarrera début juin. **m.subtil@bio-hdf.fr**

**LAIT'S GO :** La phase d'itération se poursuit avec plusieurs échanges : invitation à la ferme, rencontre avec Bio&lo, visite de la fromagerie du Quesnoy… L'objectif est de définir collectivement ce que les éleveurs de l'Avesnois souhaitent construire et vivre ensemble autour de la filière. **c.philip@bio-hdf.fr**

**FILIERE VIANDES :** Les adhérents de l'Association Viandes Bio se réunissent le 24 juin pour faire le point. L'objectif est de faire le point sur les dernières actualités et structurer l'organisation entre les différents acteurs pour l'approvisionnement en viandes locales, selon les débouchés identifiés. Du côté de l'abattoir d'Hirson, une réunion avec les élus et organismes techniques a permis d'anticiper la réouverture. Une enquête auprès des éleveurs a estimé les volumes potentiels. Le repreneur prévoit une reprise d'activité début 2026, après travaux et autorisations. Une ouverture d'atelier de découpe est également à l'étude. Coline peut vous en dire plus. **c.philip@bio-hdf.fr**

**ABAC :** Un essai pluriannuel permet de tester le semis direct de vesce avec un semoir à dents (Aitchison) pour gérer l'enherbement, ainsi que le semis de courges en strip till. Par ailleurs, un essai annuel porte sur la gestion de l'enherbement dans une culture de maïs ensilage en ACS sans herbicides, avec quatre modalités comparées : une avec désherbage mécanique à l'Orbis, les autres par l'utilisation des plantes compagnes (lablab, cowpea, trèfle souterrain…). Noëlie est votre référente : **n.delattre@bio-hdf.fr**

**BALAVOINE :** Cette année, la surface semée en avoine pour la floconnerie destinée au marché du sans gluten passe de 36 ha à 130 ha. Une dizaine d'agriculteurs, une usine de semences, deux coopératives et une industrie sont engagés dans le projet. Rendez-vous au tour de plaine du 24 juin après-midi à Estrées-Saint-Denis (80), l'occasion de voir la vitrine variétale d'avoine de printemps bio de la Chambre d'agriculture, la parcelle de l'agriculteur et en prime l'activité légumes de plein champ. : **f.vandewalle@bio-hdf.fr**

**SUPER PATATE :** La dérogation de 120 jours pour l'utilisation du Novodor contre le doryphore sur pomme de terre a été accordée. Le produit devrait être disponible pour les maraîchers d'ici mi-fin mai via les distributeurs habituels d'Andermatt France. En l'absence de distributeur local, une commande directe à prix équivalent est possible. Les maraîchers peuvent consulter les contacts Andermatt en ligne ou signaler leurs distributeurs habituels pour vérification. Un bilan d'utilisation sera réalisé à l'automne afin d'anticiper au mieux la demande de dérogation pour l'an prochain. **a.delebecque@bio-hdf.fr**

# LA FÉVEROLE BIO POUR L'ALIMENTATION HUMAINE : UNE RÉALITÉ EN HAUTS-DE-FRANCE

**Cette année, une filière féverole bio pour l'alimentation humaine voit le jour en région à travers le partenariat entre la coopérative Unéal et l'entreprise Graine de Choc. Nous sommes allés à la rencontre de ces structures pour faire le point sur cette filière. Cyrielle Deswarte, référente en agriculture biologique et méthodes alternatives chez Unéal, et Béatrice Maire, fondatrice de Graine de Choc, ont répondu à nos questions.**

## Pour quelles raisons la coopérative Unéal s'est-elle engagée dans cette filière ?

Forte de son partenariat sur l'orge brassicole avec la brasserie Castelain, Unéal a souhaité poursuivre son engagement avec des partenaires de l'aval pour ramener de la valeur ajoutée sur les fermes. La sollicitation de Graine de Choc est tombée à pic !

## En quoi cette filière est rémunératrice pour les fermes ?

Cette réorientation de la féverole vers l'alimentation humaine était l'occasion de rebattre les cartes pour un prix plus juste. Le résultat est le fruit d'un échange entre les différents maillons de la chaine, en tenant compte de l'acheteur. Le prix a été déterminé sur la base d'un objectif de marge qui valorise le risque pris par l'agriculteur : les acteurs sont donc partis de l'amont pour la construction du prix.

**Rémunération des agriculteurs pour la campagne 2025**

**750 €/T sur une base de rendement de 2 T/ha**

*Si le rendement dépasse les 2 T/ha, le restant est valorisé alimentation animale.*

## Du côté de Graine de Choc, quels sont les besoins en féverole et pour quels débouchés ?

L'entreprise a vu le jour en 2019 avec comme produit phare la féverole. C'est la pâte à tartiner « Tartimouss » qui l'a fait connaître. Graine de choc se développe et change d'échelle. En plus de la commercialisation en BtoC et à destination des restaurateurs, Graine de choc travaille aux côtés d'industriels et de PME souhaitant utiliser cette graine dans leurs recettes. Le travail de formulation est en cours pour une partie de ses clients et l'un d'eux propose d'ores et déjà une gamme ingrédient à partir de féverole. Ce développement implique un approvisionnement plus conséquent ! C'est pourquoi Béatrice Maire s'est tournée vers des coopératives.

Dès 2025, c'est Unéal et Dijon Céréales qui approvisionneront l'entreprise, à part égale.

Cette année **Unéal a contractualisé 125 T de féverole avec Graine de Choc :** un lancement déjà ambitieux !

A horizon 2030, l'entreprise estime ses besoins entre 800 et 1000 T sur les deux bassins d'approvisionnement, c'est-à-dire entre 400 et 500 T en région Hauts-de-France. Ce chiffre est particulièrement élevé quand on évalue la production bio globale de la région à 1 000 ha (données Agence bio pour 2023 retravaillées) pour un rendement moyen pouvant varier de 15 à 35 q/ha selon l'année

## Que demande Unéal pour produire de la féverole bio à destination de l'alimentation humaine ?

**Cahier des charges d'Unéal**

- Adhésion Unéal : localisation dans **le Nord, le Pas-de-Calais ou la Somme**
- Surface **minimum de 5 ha conseillée**
- Utilisation de **semences certifiées** pour assurer la traçabilité de la filière :
- Variété de printemps à faible teneur en vicine-convicine *** sélectionnée par Graine de choc**
- Conduite de culture **en pure** avec un binage qui peut être intéressant (méthode de désherbage efficace et validée par Terres Inovia)
- **Pas de critère sur les graines bruchées**
- **Récolte aux normes en termes d'humidité**, avec un objectif fixé à 13% par Graine de Choc (séchage par la coopérative possible)
- **Taux d'impureté maximum de 2%**

** La vicine et la convicine sont des facteurs antinutritionnels contenus dans la féverole qui peuvent être à l'origine de graves anémies chez les personnes atteintes de favisme.*

- **L'absence de critère concernant la bruche est un vrai plus pour les fermes qui se lancent** étant donné la difficulté à mener des actions préventives sur ce petit coléoptère qui se développe dans la graine.

## Quel avenir pour la féverole à destination de l'alimentation humaine ?

**Les indicateurs sont au vert**

La féverole intéresse les utilisateurs… et pour cause, elle se démarque des autres légumineuses à graines, à l'exception du soja et du lupin, par sa teneur en protéines une fois décortiquée qui atteint 30 g / 100 g quand celle de la lentille flirte avec les 25 g et le pois cassé ne dépasse pas les 23 g (sources : projet Févinnov et ciqual.anses.fr). Son goût aux teintes de noisette est moins prononcé que celui des autres légumineuses et elle bénéficie des autres atouts santé de ses consœurs : faible indice glycémique, faible teneur en matière grasse, teneur en fibre élevée, richesse en oligo-éléments et absence de gluten. En outre, les atouts environnement de la féverole (réduction des émissions de GES, intérêts agronomique, pollinisation…) la placent parmi les enjeux RSE des entreprises, constate Béatrice Maire.

**Toutefois, certains facteurs sont à prendre en compte**

Comme les autres légumineuses, la féverole est très sensible aux aléas climatiques. La concurrence de la féverole

importée moins chère est forte. Pour réduire les coûts, Béatrice espère notamment atteindre de meilleurs rendements de décorticage grâce à une qualité de grain plus exigeante (calibrage notamment). Niveau consommation il y a encore beaucoup de travail pour convaincre les consommateurs et restaurateurs. Autre point d'attention : pour développer une telle filière, l'humain est central et une transparence dans les échanges entre les différents acteurs sera de mise.

**Schéma de filière féverole bio origine Hauts-de-France en 2025**

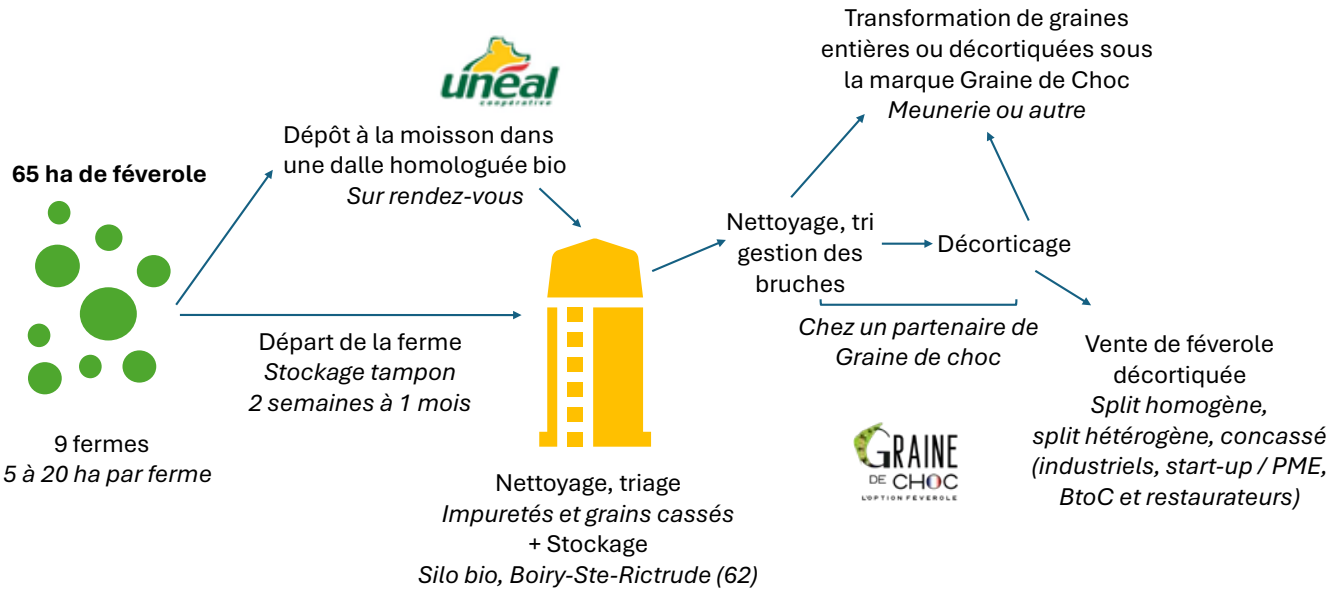


## Et si on cultivait de la féverole de printemps... en hiver ?

Pour sécuriser les rendements en féverole de printemps, Bio en Hauts-de-France suit des essais de conduite avec un semis en hiver. Ce travail est réalisé en lien avec Terres Inovia et est mené sur 5 fermes de la région. La démonstration de l'intérêt de cette conduite pourrait participer à la sécurisation des rendements en limitant l'impact du stress hydrique sur la féverole. Un prochain article de LABienvenue sera consacré à ces essais.

## PRENEZ DATE

**Le 20 mai après-midi** dans la ferme de Romain Courtin (Belleuse, 80) en présence de Terres Inovia et Saaten-Union qui mène un des essais suivis par Bio en Hauts-de-France

**Le 12 juin matin** dans la ferme de Pierre-Elie Dequidt (Marconnelle, 62), dans le cadre d'un événement organisé par Unéal où nous serons présents ainsi que Béatrice Maire de Graine de Choc

Fanny Vadewalle
07 87 32 64 30
f.vandewalle@bio-hdf.fr

# L'AGRICULTURE BIO, ALLIÉE DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

**L'agriculture biologique est régulièrement questionnée sur son impact réel et chiffré sur la biodiversité. A l'échelle européenne et nationale, la littérature scientifique met en évidence que les parcelles bio abritent en moyenne 30 % d'espèces de plus, et jusqu'à 50 % d'individus supplémentaires. L'étude récente de l'INRAE « Biodivlabel » comparant les différents labels et leurs effets sur la biodiversité vient conforter ce travail. Mais qu'en est-il en Hauts-de-France et dans nos fermes régionales ? Grâce à une collaboration inédite entre agriculteurs et naturalistes, impulsée par Bio en Hauts-de-France, des données précises dévoilent son intérêt incontestable.**

Face à une pression agricole élevée (usage de pesticides 30 % supérieur à la moyenne nationale, rareté des haies ou prairies, domination des monocultures) l'agriculture bio offre une alternative respectueuse des écosystèmes. « Elle recrée des milieux favorables à la faune et à la flore, avec des pratiques comme les rotations longues et diversifiées, la réintroduction de l'élevage et des prairies, les haies ou les bandes fleuries », explique Jean-Baptiste Pertriaux, co-directeur de Bio en Hauts-de-France.

Des inventaires d'arthropodes menés avec l'ADEP et avec le soutien de la DREAL en 2023 et 2024 ont mis en évidence l'abondance (nombre d'individus) et la diversité (nombre d'espèces) présentes dans les infrastructures écologiques des fermes bio[2] (syrphes, papillons, fourmis, araignées, fourmis, coléoptères carabiques...).

En 2025, nous avons démarré le comptage de vers de terre et l'analyse de la faune microbienne permettant aux agriculteurs de mieux comprendre et gérer la vie de leurs sols. Cette démarche est menée dans le cadre du projet AgriBioDiv, en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels, Terre de liens et avec le soutien de l'OFB. Elle implique 9 agriculteurs bio de la région représentant une diversité de systèmes : grandes cultures (dont une en ABC), maraîchage, prairies permanentes et élevage. L'objectif : comparer des parcelles en agriculture biologique historiques (plus de 10 ans) avec des parcelles récemment converties, afin d'évaluer les dynamiques de biodiversité liées à la durée de la pratique biologique.

## Des protocoles de terrain rigoureux

Deux protocoles scientifiques ont été mis en œuvre :

- Test Bêche Vers de Terre : permet de quantifier et qualifier les populations lombriciennes du sol.
- Indice QBS (Qualité Biologique du Sol) : basé sur l'analyse de la mésofaune du sol, notamment grâce à un système d'extraction de type Berlèze.

### Quelques chiffres clés :

**108 ÉCHANTILLONS DE VERS DE TERRE**

**45 ÉCHANTILLONS QBS RÉALISÉS** lors de **17 SESSIONS**

**15 PARCELLES ÉTUDIÉES** sur **9 FERMES** aux pratiques agricoles diverses.

**575 VERS IDENTIFIÉS** 488 endogés, 46 anéciques stricts, 31 épigés, 20 épi-anéciques et 4 non déterminés.

Malgré une météo peu favorable (printemps sec, peu de pluie, vents soutenus), les résultats permettent déjà d'esquisser certaines tendances, avec une diversité fonctionnelle notable dans les parcelles anciennes en bio.

## Une analyse fine à venir avec les diagnostics Ecodiag

L'inventaire des vers de terre et de la faune du sol ouvre la voie à la seconde phase du projet : les diagnostics d'enjeux biodiversité avec la méthode Ecodiag. Ces diagnostics seront réalisés sur quatre fermes entre mai et juin 2025.

Enfin, de juin à septembre, deux protocoles de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité (OAB) seront déployés sur plusieurs fermes autour d'Amiens pour le suivi des papillons et les chauves-souris.

## Notre réseau engagé pour aller plus loin

De nombreuses initiatives à l'échelle régionale et nationale permettent de soutenir les projets en faveur de la biodiversité dans les fermes bios. La FNAB a lancé un réseau de fermes ambassadrices de la biodiversité, une série de webinaire en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux, une convention avec la Fédération des Conservatoires des Espaces Naturels, une convention avec le Printemps des Terres pour favoriser la plantation et la valorisation des haies...

**RENDEZ-VOUS À TERR'EAU BIO MARDI 17 JUIN À BAYONVILLERS (80) POUR EN SAVOIR PLUS SUR CES RÉSULTATS AUPRÈS DES DIFFÉRENTES STRUCTURES NATURALISTES PARTENAIRES QUI SERONT PRÉSENTES À NOS CÔTÉS POUR L'OCCASION.**

Jean-Baptiste Pertriaux
03 22 22 58 30
jb.pertriaux@bio-hdf.fr

2 Résultats à retrouver sur le site de Bio en Hauts-de-France:

# FILIÈRE VIANDES BIO : UNE RELANCE COLLECTIVE

La fermeture soudaine d'AgriViandes en juin 2024 a été un choc pour la filière viandes bio en Hauts-de-France, particulièrement pour la filière porc biologique. Acteur-clé de l'écosystème local, cette entreprise assurait l'achat, la transformation et la distribution de viandes bio vers les circuits spécialisés, la restauration collective et les grossistes. Sa disparition a mis à nu la fragilité du système et laissé des éleveurs de porc sans débouché. Mais cette crise a aussi agi comme un catalyseur, accélérant une restructuration collective portée par Bio en Hauts-de-France et soutenue par les membres de l'Association Viandes Bio.

## Une filière fragilisée mais réactive

*« On savait qu'AgriViandes rencontrait des difficultés, mais jamais on n'aurait imaginé une fermeture brutale »*, confie David Weksteen, éleveur de porcs bio à Herzeele et président de l'Association Viandes Bio. En cause : la fermeture de plusieurs magasins spécialisés et des commandes en restauration collective en dessous du prévisionnel communiqué. Cette accumulation de facteurs a provoqué une désorganisation de la chaîne de valeur, interrogeant la pérennité de toute la filière régionale.

## Un audit pour reconstruire sur des bases solides

Face à l'urgence, Bio en Hauts-de-France a lancé un audit mené par Coline Philip, chargée de mission filières. Objectif : comprendre les besoins de chaque acteur de la chaîne et envisager des scénarios réalistes de relance. *« Nous avons interrogé l'ensemble des parties prenantes pendant deux mois : éleveurs, ateliers, distributeurs, restaurateurs… »*, explique-t-elle. Ce travail de fond a permis de dresser un état des lieux précis et de poser les bases d'un projet collectif.

Dans le même temps, des expérimentations concrètes ont été engagées. L'entreprise Les Viandes du Chateauneuf, à Audincthun, a testé la viande d'un des éleveurs pour explorer de nouveaux débouchés, notamment vers l'Ile-de-France. Ces premières pistes ont ouvert la voie à une réorganisation plus large.

## Une dynamique collective relancée

L'Assemblée Générale de l'Association Viandes Bio, en mars 2025, a marqué un tournant. Éleveurs, ateliers de découpe, distributeurs, enseignes spécialisées et restaurateurs étaient réunis pour définir ensemble les contours d'une filière plus solide et équitable. Ce nouveau souffle s'est concrétisé par l'adhésion de nouveaux membres : 27 éleveurs (bovins, porcs et ovins) regroupés au sein de « Viandes bio de l'Avesnois », deux éleveurs bovins, deux ateliers de découpe, cinq magasins Biocoop, un groupement d'achat et l'entreprise de restauration collective Croc la Vie.

Pour David Weksteen, cette relance n'aurait pas été possible sans le rôle de médiateur joué par Bio en Hauts-de-France : « Avec notre métier, on n'a pas le temps de recenser les besoins ni de coordonner tous les acteurs. Ce travail de fourmi a été décisif. »

Coline Philip
07 87 32 28 60
c.philip@bio-hdf.fr

## Croc la Vie : un engagement structurant

Parmi les nouveaux membres, Croc la Vie illustre bien la logique de partenariat durable recherchée. Cette entreprise livre chaque jour 6 000 repas 100 % bio à des crèches du Nord et du Pas-de-Calais, en s'approvisionnant à 40 % en local. « Nous avons besoin de relations de confiance avec nos producteurs », explique Charlotte Pignon, responsable des partenariats. *« En rejoignant l'Association Viandes Bio, nous avons trouvé un espace de dialogue où chaque acteur peut exprimer ses contraintes. Cela permet de construire des solutions durables. »*

## Un modèle à pérenniser

Ce renouveau de la filière viande bio régionale repose sur un principe simple : rassembler tous les maillons de la chaîne pour co-construire un modèle plus résilient, ancré localement, et rémunérateur pour les producteurs. L'Association Viandes Bio devient ainsi un véritable levier de structuration territoriale. L'adhésion est accessible à tous les acteurs de la filière pour 70 euros.

### PRENEZ DATE !

**VIANDE BOVINE, ET SI ON RELOCALISAIT ?**

**Le 8 juillet 2025 à Audincthun (Enclos des Peupliers) de 10h à 15h30**

**Venez rencontrer le Projet Châteauneuf, un acteur régional engagé dans l'élevage et la transformation de viande issue des pâturages.**

# QUAND LES COLLECTIVITÉS S'ENGAGENT : SENSIBILISER À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE PAR DES ACTIONS INNOVANTES

Dans un contexte de transition écologique, les collectivités territoriales ont un rôle essentiel à jouer pour promouvoir des pratiques agricoles durables et responsables. L'agriculture biologique se distingue par son impact positif sur la santé, la biodiversité, les sols et les ressources en eau. Pour sensibiliser efficacement le grand public à ces enjeux, certaines collectivités mettent en place des actions innovantes et accessibles, à l'image des circuits du lait bio, un projet impulsé par Bio en Hauts-de-France qui illustre comment l'information peut devenir une véritable expérience.

Déployés sur deux territoires laitiers bio historiques, l'Avesnois et le Pays de Bray, le principe des circuits du lait est simple : inviter les habitants et les visiteurs à parcourir un itinéraire touristique et pédagogique. Des circuits jalonnés de panneaux explicatifs qui détaillent les différentes étapes de la production de lait bio : alimentation des vaches, pratiques de pâturage, absence de produits chimiques de synthèse, conditions d'élevage, transformation du lait, etc. Ces supports sont souvent complétés par des éléments interactifs (QR codes, vidéos, jeux pédagogiques) pour renforcer l'immersion et l'apprentissage.

Cette initiative présente de nombreux bénéfices. Elle permet tout d'abord de valoriser les acteurs locaux, en mettant en lumière leur savoir-faire, leurs engagements et leur contribution à la dynamique du territoire. C'est aussi une opportunité pour rétablir le lien entre consommateurs et agriculteurs. Le public découvre ainsi la réalité du travail agricole en bio, les contraintes mais aussi les satisfactions qu'il procure.

D'un point de vue pédagogique, ces circuits sont un outil puissant de sensibilisation à la consommation responsable. En montrant concrètement comment le lait bio est produit, les bénéfices pour l'environnement deviennent tangibles : sols vivants, préservation de la faune et de la flore, amélioration de la qualité de l'eau, et bien sûr, une alimentation durable et de qualité;

Pour les collectivités, il s'agit également d'un levier de développement territorial. En s'appuyant sur un réseau d'acteurs et en intégrant le projet dans une offre touristique plus large (hébergements ruraux, produits du terroir, circuits courts), elles dynamisent l'économie locale tout en portant un message fort de durabilité.

En misant sur l'innovation, la pédagogie et le lien direct avec le territoire, les collectivités peuvent jouer un rôle clé dans la transition écologique. D'autres projets similaires pourraient s'inspirer des circuits du lait bio : rapprochez-vous de Bio en Hauts-de-France si vous souhaitez agir sur votre territoire.

Tessa Durand
07 87 32 86 37
t.durand@bio-hdf.fr

# GLADYS DENIS : ÉLEVEUSE DE CHÈVRES À MERCK-SAINT-LIÉVIN (62)

## FERMOSCOPIE

**2022 :** installation 100% en bio

**SURFACE :** 15 hectares de pâture

**CHEPTEL :** 300 chèvres alpines chamoisées

**VENTE :** en coopérative (90%) et transformation en fromage (10%)

**EMPLOI :** 2 ETP

La chèvrerie de Merck, c'est une aventure familiale et engagée en bio depuis janvier 2022. Sans formation initiale dans ce domaine, tout a commencé en mars 2021 pour Glady Denis, alors conjointe collaboratrice, lorsqu'elle découvre la publicité d'une laiterie à la recherche de producteurs caprins en bio. Curieuse, elle visite une chèvrerie fin avril puis se lance. En un mois, le projet est mûri, et tout s'accélère : café de l'émergence, formation, passage devant le jury… Le 10 janvier 2022, elle est officiellement installée.

Dès mars 2022, les premiers chevreaux arrivent, nourris au biberon. En mai, 40 chevrettes rejoignent le troupeau, et en juillet, 60 autres issues d'une commande auprès de Chevrettes de France. Le bâtiment se termine fin juillet, intégrant dans la foulée une salle de traite. À l'exception de l'ossature, tout est réalisé en famille. La chèvrerie est conçue pour 250 têtes : aujourd'hui, 236 chèvres sont en lactation. *« La première livraison de lait débute en janvier 2023, après une reproduction lancée dès août 2022. Le projet s'inscrit d'abord dans un partenariat 100 % avec la Prospérité Fermière, garantissant un débouché sécurisant »*..

### Une aventure familiale

La dynamique familiale s'ancre dans le projet : la fille de Gladys rejoint la ferme début 2023 comme aide familiale, avant de devenir salariée en avril 2025. Le beau-fils, séduit par la transformation fromagère, s'installe à son tour en février 2024. Il ouvre un magasin à la ferme en août 2024, après des essais concluants de fabrication de fromage. L'époux de Gladys développe de son côté l'engraissement de chevreaux dès janvier 2024. Si la vente des chevreaux reste une difficulté, l'atelier permet d'en valoriser une partie. Cette année, la ferme compte 371 naissances. *« On essaie de faire adopter les petits, de vendre les boucs via des annonces, et d'informer les adoptants »*.

### Faire connaître la viande de chevreau

Convaincus de la qualité de la viande de chevreau – peu grasse, idéale pour les personnes avec du cholestérol – la famille s'attache à la faire connaître. L'événement Festi'Cabri, co-organisé avec Bio en Hauts-de-France dans ce sens au printemps, a rencontré un franc succès : 1 500 visiteurs, 150 repas servis, 138kg de viande écoulés, toute la production de fromage vendue à midi. *« Une nouvelle édition est déjà programmée en 2026. C'est une occasion pour nous de valoriser cette viande peu connue »*.

### L'engagement en bio

Au-delà du cadre donné par la laiterie, l'installation en bio répond à une conviction personnelle forte. Formée à l'aromathérapie, à l'homéopathie et à l'acupuncture… Gladys applique ces méthodes en priorité sur ses animaux. *« C'est bien plus facile que la médecine allopathique. Ça répond très bien sur une bête »*. Malgré le stress généré par les contrôles, Gladys reste déterminée : *« Ne rien oublier, rester rigoureux, c'est une contrainte, mais ça correspond aussi à notre façon de travailler »*.

### Une organisation structurée

Le troupeau est constitué de chèvres alpines chamoisées. Le pâturage tournant dynamique est pratiqué autour du bâtiment, il était impensable pour Gladys de ne pas faire profiter ses chèvres de la bonne herbe de Merck ! 15,3 hectares sont dédiés au foin et 2,5 hectares de méteil sont produits sur place. La traite est effectuée deux fois par jour. En 2024, 153 000 litres de lait ont été produits, pour un contrat prévu avec la laiterie à 225 000 litres au bout de 5 ans. Mais pour Gladys, pas question d'agrandir : *« L'objectif est de rembourser les prêts, vivre du projet et maintenir la rentabilité. »*

Aujourd'hui, 90 % du lait part à la Prospérité Fermière, le reste est transformé en fromage sur la ferme, vendu sur place et sur des marchés artisanaux. La ferme fonctionne avec 2 ETP et accueille des stagiaires ponctuellement. *« Ici, tout se fait à la fourche ! »* Le projet a embarqué toute la famille. *« J'ai transmis la passion et je sais que la chèvrerie sera reprise par les enfants, c'est très satisfaisant. »*

Gladys est membre du GIEE « Lait dix caprins bio », animé par Bio en Hauts-de-France, réunissant 10 éleveurs. Le groupe permet le partage de sujets techniques, comme la reproduction, la conduite au pâturage, la qualité des fourrages… Au-delà de l'aspect technique, Bio en Hauts-de-France travaille à la recherche de débouchés en viande comme en lait. Malgré un contexte difficile et incertain sur le marché bio, Gladys est convaincue d'une chose : *« Je resterai en bio, je n'envisage pas de revenir en arrière ! »*.

PROGRAMME

**Mardi 17 JUIN 2025 | 9H - 18H**

# TERR'EAU BIO

LE SALON BIO DES HAUTS-DE-FRANCE

## TERR'EAU BIO, LE SALON PRO DE LA BIO REVIENT !

Toute l'équipe de Bio en Hauts-de-France a le plaisir de vous convier à la nouvelle édition du salon Terr'eau bio, qui se déroulera cette année sur la ferme d'Inès et Sylvain Deraeve, à Bayonvillers (80), mardi 17 juin. Avec près de 50 exposants, des conférences, des expertises techniques, le salon promet d'être une véritable mine d'or pour découvrir savoir-faire et solutions innovantes pour toutes les filières !

### 2 CONFÉRENCES :

**10H :** Sortie de crise de la bio : où en est-on en région Hauts-de-France ?

**14H30 :** L'avenir de la pomme de terre passera-t-elle par les variétés robustes ?

### 4 PÔLES :

#### FILIÈRES INNOVANTES ET VALORISATION

**10H30 :** Féverole et compagnie : les légumineuses ont du bon dans notre alimentation !

**11H30 :** Le collectif au service de filières rémunératrices en grandes cultures : l'exemple de « Paysans Bio Picards » et du projet « Balavoine »

**12H30 :** L'élevage, l'avenir de nos cultures ?

**14H30 :** Viande bovine : transformateurs cherchent engraisseurs à l'herbe

**15H30 :** Test du jus de luzerne comme biostimulant sur tomate, pommes de terre et pomme : avec Fertiluz, les idées fusent !

#### FUTURS BIO

**10H30 :** Monter encompétences et en connaissance avant de s'installer

**11H30 :** Témoignages de binômes paysans : faciliter ses débuts en AB

**13H :** Etudiants, faisons de la bio notre futur métier !

**14H :** Chercher et se positionner sur du foncier, en adéquation avec mon projet bio

#### BIODIVERSITÉ

**11H :** Quelle biodiversité dans mes sols bio ?

**11H30 :** Comprendre la vie biologique de son sol

**12H :** Quelle flore dans mes prairies et quel bénéfice pour mon élevage ?

**14H :** Comment identifier les ravageurs et les auxiliaires dans mes parcelles et dans mes haies ?

**15H :** Comment planter et gérer durablement ses haies ?

**16H :** Comprendre la vie biologique de son sol

#### RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

**10H30 :** Enjeux de sélection en AB, mélanges variétaux et populations

**11H30 :** Engrais verts en maraichage bio : gagner en fertilité et en rétention en eau

**13H :** Développer le semis direct en AB : quelles solutions ?

**14H :** La lentille de A à Z

**15H :** 12 années de R&D collaborative sur les grandes cultures bio

**16H :** Colza bio : une culture qui progresse en région

**EVÉNEMENT PROFESSIONNEL**

**GRATUIT**

**RETROUVEZ TOUS NOS PROCHAINS EVENEMENTS ICI : WWW.BIO-HAUTSDEFRANCE.ORG**

SIÈGE SOCIAL, SITE PHALEMPIN • **T 03 20 32 25 35** • SITE AMIENS • **T 03 22 22 58 30** • www.bio-hautsdefrance.org

Avec le soutien de nos partenaires institutionnels financeurs